|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #1*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 1 et 2***  ***Nom de structure : Pôle énergie Bretagne***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Contribution commune du Pôle Energie Bretagne***  ***Fonction au sein de la structure : le Président du PEBreizh***  ***Date : 26/06/2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | ***Que pensez-vous du développement de l’éolien en Bretagne ?***  Réponse :  La Bretagne a un potentiel pour l’installation d’éoliennes.  Il s’agit d’une énergie renouvelable qui a toute sa place dans le dispositif de mix énergétique | |
| **Q2** | ***Avez-vous identifié des freins au développement de nouveaux parcs ? des leviers ?***  Réponse :  *Freins*: souvent des difficultés d’acceptation par la population, et création d’associations d’opposants organisées comme pour tous les grands projets  *Leviers*: Les SDE se mobilisent de plus en plus pour être acteurs dans ce domaine  Ce sont des structures qui souhaitent être plus partenaires des Communes / EPCi pour que des projets puissent aboutir. Les SDE créent actuellement des structures juridiques adaptées à l’accompagnement ou au développement d’EnR dont l’éolien  Le Pôle Energie Bretagne et la Région Bretagne, dans le cadre d’une convention d’intentions, pourraient se fédérer autour de l’éolien dans un nouveau concept (projet ou schéma global à l’échelle de la région) : Volonté d’accompagner la population et les élus autour de projets éoliens. Apport aux communes de solutions techniques et juridiques et apport de financements publics (projets publics et/ou projets citoyens). | |
| **Q3** | ***Quelle sera, selon vous, la place de l’éolien sur le territoire breton, demain ?***  Réponse : ce mode de production contribuera à une partie du mix énergétique breton. Les SDE du PEBreizh travaillent sur plusieurs modes de production d’EnR ou sur des usages alternatifs (notamment sur la mobilité), l’éolien contribuera à l’équilibre de la production locale mais n’est pas une réponse à lui seul. | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | ***Les SDE Bretons ont été identifiés comme facilitateur dans les démarches visant à raccorder les parcs éoliens. Qu’en pensez vous ?***  Réponse :  Les SDE du PEBreizh ne sont pas tous au même niveau d’implication dans les domaines de la production d’énergie, mais le travail collaboratif au sein du Pôle a pour objectif de capitaliser les actions positives et phares de SDE pour l’ensemble des structures.  Ainsi les SDE ont la conviction de devoir continuer tant sur les actions directes en matière de production (dont l’éolien) mais aussi comme facilitateurs entre les unités de production et le réseau de distribution public d’électricité (raccordements).  Récemment, le PEBreizh a engagé une chargée de mission qui a vocation à rechercher comment monter des projets communs, fédérateurs, et comment les inscrire dans des démarches régionales, nationales et européennes. | |
| **Q5** | ***Selon vous, la participation locale est-elle vecteur important pour l’acceptabilité locale. Quelles sont pour vous les conditions de sa réussite ?***  Réponse :  A l’instar de notre expérience, les SDE doivent devenir des partenaires très en amont des projets. L’objectif est d’associer la population le plus tôt possible dans les dossiers, et avec des questions plus larges sur l’énergie  Les SDE ont une bonne connaissance de ces démarches projets et doivent apporter leur aide sur de tels projets. | |
| **Q6** | ***Quelle vous semble être la démarche la plus appropriée pour une réflexion locale portant sur l’énergie ?***  Réponse : Il est nécessaire de s’appuyer sur des relais locaux (ech dept / EPCI) et si possible en lien avec une stratégie à l’échelle régionale.  Les avancées sur la Transition Energétique peuvent même permettre aujourd’hui d’engager avec les partenaires locaux des réflexions au-delà de la simple unité de production avec une approche « mode de consommation », voire sur la flexibilité de la consommation qui peut être un sujet porteur.  Une structure publique peut permettre de juger la viabilité des projets en amont des projets. | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | ***Si les actions suivantes étaient retenues dans la Feuille de route, quelle pourrait être la place et l’engagement de votre structure dans ces actions ?***  ***- Développer des outils de dialogue d’égal à égal avec les développeurs.***  Réponse : Intérêt de développer des outils de dialogues techniques et juridiques à destination des collectivités. Dans l’idée d’un concept breton , le Pole energie Bretagne pourrait avoir un champ d’action en relais des SDE qui ont leurs propres compétences . Ils pourraient intervenir sur 1200 communes bretonnes (presque toutes les communes bretonnes sont adhérentes aux SDE)  - ***Participation à des comités de pilotage locaux***  Réponse :  Offre de service possible à voir avec le conseil régional.   * partenaire : participatif, mise à disposition de moyens, des finances et les élus du SDE sont impliqués * Non partenaire : mise à disposition d’outils, conseils pour les communes d’un projet éolien.   - ***Faire réfléchir localement sur l’énergie***  Réponse :  Soit une réflexion large  dans le cadre de l’accompagnement par les SDE lors de l’élaboration des PCAET  Soit une réflexion projet  Necessite de monter en compétence qui fait quoi entre l’ADEME, les SDE  … idée de se positionner sur quelques projets éoliens + support de conseils aux communes sur les autres projets | |
| **Q8** | ***Seriez-vous d’accord pour apparaître comme acteur d’une action retenue dans la Feuille de route ? si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?***  Réponse :Oui, les SDE ont toute leur place aux côtés de la Région pour être des relais locaux des stratégies régionales.  Il conviendrait d’organiser ensemble le cadre d’intervention | |
| **Q9** | ***Comment à l’échelle locale, les SDE peuvent-ils aider à faire le lien entre la distribution et la production d’énergie d’origine renouvelable (avec smile par exemple)***  Réponse : Les SDE sont un lien à promouvoir en ce domaine. Ils ont une connaissance des réseaux.  Toutefois, il est nécessaire qu’ils soient impliqués très en amont.  Il peuvent aussi, dans ce cas, élargir la réflexion sur le projet à d’autres aspects de consommation, d’équilibres de territoires etc …. | |